

Image not found or type unknown



Tva pour une vente à un client français livrée à l'étranger

Par **Cathy**, le **03/12/2009** à **17:25**

Bonjour,

Un de mes clients français me commande un produit fabriqué à l'étranger.

Il veut que je lui livre à l'étranger.

Le produit ne sera jamais importé sur le sol français par moi mais ramené par le client lors de l'un de ses voyages.

Que dois-je appliquer comme TVA sur la facture ?

Merci pour votre aide.